

**Bassin versant :**

**SEINE**

**Rivière : SEINE**

**Tronçon : SEINE A**

**dénommée : "Rivière Seine Canalisée"**

**Carte du réseau hydrographique n° 1**

**Carte : objectif de qualité n° 12**

**Carte : action prioritaire à promouvoir n° 17**

**Carte : libre circulation du poisson n° 18**

## **IDENTIFICATION DU TRONÇON**

### **Repérage-données administratives**

Code hydrographique :	H 17000
Unité hydrographique :	Seine amont
Limite amont-aval :	De la confluence de l'Aube (pk = 192,5) à la limite départementale Marne - Aube (pk = 183,5 au lieu-dit « Bois des Usages »)
Longueur du tronçon :	9,15 km
Communes riveraines :	Marcilly-sur-Seine, Conflans-sur-Seine, Esclavolles-Lurey

### **Données réglementaires**

Statut :	Domanial
Catégorie piscicole :	2 <sup>ème</sup> catégorie
Police de l'eau :	Service de la Navigation de la Seine, Arrondissement Haute-Seine-sur-Yonne, Subdivision de Nogent-sur-Seine
Police de la pêche :	Service de la Navigation de la Seine, Arrondissement Haute-Seine-sur-Yonne, Subdivision de Nogent-sur-Seine
Classement cours d'eau migrateur :	Non
Classement loi 1919 :	Non
Servitude de passage :	Oui

### **Type écologique**

Superficie du bassin versant :	
Région naturelle :	Champagne crayeuse
Altitude moyenne :	66 m
Largeur moyenne :	40 à 50 m
Pente moyenne naturelle :	0,3 ‰
Zonation piscicole :	Zone cyprino-ésocicole

### Acteurs-gestionnaires

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Vallée de la Seine (en aval de Méry-sur-Seine)  
AAPPMA de Sézanne

### Affluents pris en compte dans la fiche

Nom	Rive	Communes	Code hydrographique	Statut	Police de l'eau	Police de la pêche	Catégorie
Le Canal des Ravois	Gauche	Romilly-sur-Seine (Aube), Conflans	H 17002	Non domanial	DDE Aube	DDAF Marne	2 <sup>ème</sup>
Le Ruisseau de Potangis - Ruisseau de Périgny-la-Rose - Ruisseau de Villers- aux -Corneilles (ou Ruisseau de Chanolle)	Droite	Potangis, Villers-aux-Corneilles, Conflans-sur-Seine, Esclavolles-Lurey	H 17031 H 17033 H 17032	Non domanial	DDAF Marne	DDAF Marne	2 <sup>ème</sup>
La Noxe	Droite	Nesle-la-Reposte, Villenauxe-la-Grande (Aube)	H 17036	Non domanial	DDE Marne et Aube	DDAF Marne et Aube	1 <sup>ère</sup> en amont de la CD 40 (Aube), 2 <sup>ème</sup> en aval

### Références cartographiques

Numéro de carte IGN : 2716 Ouest

## MILIEU PHYSIQUE

### 1. Éléments hydrologiques

#### 1.1 - Stations de mesures

Le débit de la Seine en amont de la confluence avec l'Aube est mesuré à la station de jaugeage de Méry-sur-Seine.

Le débit de l'Aube est mesuré à la station de jaugeage d'Arcis-sur-Aube.

Le débit de la Seine A est influencé par la gestion hydraulique des 2 barrages-réservoirs Seine et Aube. Les variations de débits se font moins ressentir du fait de la présence du barrage de Conflans maintenant une ligne d'eau constante.

#### 1.2 - Prélèvements en eau

Lieu	Nature (forage, pompage, source captée)	Activité (agricole, industrie, AEP)	Durée (saisonnière, annuelle)	Débit prélevé	Volume prélevé
Villers-aux-Corneilles (District du Pays d'Anglure)	2 forages	AEP	Annuelle	/	406 m <sup>3</sup> /j
Prise d'eau de la dérivation du Canal de Bernières à Conflans	Prise d'eau	Alimentation pour la navigation	En fonction de la fréquentation	?	?
Conflans (District du Pays d'Anglure)	Forage	AEP	Annuelle	50 m <sup>3</sup> /h	/

Observations complémentaires :

Les prélèvements en eau pour l'irrigation sont à recenser.

#### 1.3 - Apports d'eau

Apports d'eau lors des restitutions des barrages-réservoirs Aube et Seine.

### 2. Éléments concernant le lit mineur et les berges

#### 2.1 - Caractéristiques

Substratum géologique :

La Seine coule sur une large bande d'alluvions modernes (4 à 5 m de large) encadrées de deux terrasses d'alluvions anciennes reposant sur des terrains crayeux du Sénonien et du Campanien, limitées au nord par des terrains tertiaires d'Ile de France.

Pente naturelle moyenne :

0,3 ‰

Pente moyenne corrigée :

0,06 ‰, du fait de l'importance de la dénivelée au barrage de Conflans.

Largeur moyenne :

40 à 50 m

Substrat :

Le substrat est constitué principalement de mélange de galets, de graviers et de blocs.

Faciès d'écoulement :

Le tracé de la Seine B est sinueux. Les écoulements sont variés avec une succession de seuils et de mouilles ainsi que les profondeurs (zones de hauts fonds, profonds). Tout le long du tronçon, se trouvent des bras morts qui sont plus ou moins en communication avec la rivière. Le barrage de Conflans forme une zone de bief avec des écoulements et des profondeurs constants.

Végétation aquatique :

La végétation aquatique se développe essentiellement dans les annexes hydrauliques (plantes aquatiques immergées et émergées) ainsi que la végétation semi-aquatique.

Berges :

Les berges sont sujettes à des érosions ponctuelles du fait de la proximité des peupliers inadaptés à ce milieu de bord de l'eau (peupleraies dominantes le long de la rivière).

Le Canal des Ravois (8,8 km) restitue une partie des eaux de la Seine dérivée par le Canal des Moulins de Romilly. Il comporte deux sections distinctes :

- dans Romilly-sur-Seine (section Auboise), il a un tracé rectiligne. Ses profondeurs et ses écoulements sont constants. Les berges sont artificialisées,
- en aval de Romilly-sur-Seine (section marnaise), le tracé est sinueux. Les écoulements et les profondeurs sont diversifiés. Le substrat est constitué de grèves. Les berges sont colonisées par une végétation rivulaire continue. L'habitat piscicole est de bonne qualité.

Le Ruisseau de Potangis est un ruisseau temporaire alimentant le réseau complexe des émissaires secondaires situé en aval dans le département de l'Aube (« la Noue des Milles Arches » et le « Canal de Courtavant »).

La Noxe (10 km) a une faible partie de son cours dans le département de la Marne sur la commune de Nesle-la-Reposte. Dans la Marne, la Noxe est un ruisseau forestier de 1 m de large en moyenne et de 6,7 ‰ de pente. Ses écoulements sont diversifiés du fait de la forte pente mais les profondeurs sont assez faibles en général. Son débit est contrasté du fait du système karstique qui engendre de nombreuses pertes dans les gouffres et des résurgences (source Epinettes, source du Moulin de la Chapelle). La société de pêche privée de Villenauxe a d'ailleurs aménagé sommairement le fond afin d'éviter les pertes. Il existe deux barrages en pierre au niveau de la commune de Nesle-la-Reposte servant à maintenir un plan d'eau pour une réserve à incendie. Ils sont franchissables en hautes eaux pour les truites fario. L'amont de la Noxe est propice à la reproduction de la truite fario.

2.2 - Ouvrages hydrauliques

Sur la Seine :

Nom	Gestionnaire	Commune	Nature	Fonctionnement	Règlement d'eau	Hauteur de chute	Franchissabilité
Barrage de Conflans (Se 02)	VNF	Conflans-sur-Seine	Vannage	Maintien d'un niveau d'eau dans la Seine et la dérivation de Bernières pour assurer la navigation		2,30 m en basses eaux. 1 m en eaux moyennes	Franchissable en hautes eaux

Sur la Noxe :

Nom	Gestionnaire	Commune	Nature	Fonctionnement	Règlement d'eau	Hauteur de chute	Franchissabilité
Seuil en enrochement (No 01)	/	Nesle-la-Reposte	2 seuils	Réserve incendie		?	Franchissable en hautes eaux
Moulin (No 02)	Propriétaire	Villenauxe-la-Grande au lieu-dit « la Rue » (Aube)	- Vanne - Bras de décharge (rive droite)	Non fonctionnelle		Non visité	?

### 2.3 - Autres aménagements ou entretiens

Date	Nature et caractéristiques	Lieu - Longueur	Maître d'ouvrage	Impact
1990	Restauration : gestion de la végétation rivulaire, désencombrement du lit, restauration des ouvrages, protections de berges	Pont de Marcilly-sur-Seine à Périgny-la-Rose (Aube)	S.I.A de la Vallée de la Seine	/

### 2.4 - Bilan - évolution

Les caractères physiques du lit mineur sont influencés par la gestion hydraulique des barrages-réservoirs Seine et Aube ainsi que pour la section amont par la présence du Barrage de Conflans situé sur la section amont et par une modification du débit de la rivière, conséquence de la gestion hydraulique des barrages-réservoirs Seine et Aube.

## **3. Éléments concernant le bassin versant**

### 3.1 - Caractéristiques du lit majeur

Largeur du lit majeur : 4000 à 5000 m en moyenne

Occupation du sol : Le lit majeur est occupé principalement par les peupleraies puis les cultures et quelques prairies.

Inondabilité / annexes hydrauliques : La zone inondable de la Seine (référence crue de 1980) est située en grande partie sur sa rive droite et est large de 3000 à 4000 m en moyenne.

### 3.2 - Aménagements dans le bassin versant

Néant

### 3.3 - Extraction de granulats en cours

Date de création	Lieu	Exploitant	Surface exploitable	Communication / rejet	Date d'expiration d'autorisation
1988	Esclavolles-Lurey « la Taupine »	?	105 ha	?	2003
1990	Esclavolles-Lurey « la Taupine »	?	47 ha	?	2000

### 3.4 - Bilan - évolution

Les inondations du lit majeur ont fortement diminué en fréquence et en durée depuis la création des barrages-réservoirs Seine et Aube par l'écrêtement des crues notamment printanières, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'habitat piscicole. Le lit majeur est, en effet, un compartiment essentiel pour la reproduction du brochet.

## **4. Statut de l'espace**

Commune	Type de classement	Désignation du site	Surface / longueur
Conflans-sur-Seine	ZNIEFF I	Forêts, marais et prairies de Sellières entre Romilly-sur-Seine et Conflans-sur-Seine	497 ha

# QUALITE DE L'EAU

## 1. Classification

<u>Objectif de qualité :</u>	1B pour la Seine 1B pour la Noxe 1B pour les autres affluents (fixé par rapport à la Seine A)
<u>Classement zone sensible :</u>	Oui
<u>Classement zone vulnérable :</u>	Oui

## 2. Qualité physico-chimique et hydrobiologique

Lieu de prélèvement	Année de référence	Objectif de qualité	Qualité actuelle		Eutrophisation			IBGN	
			Valeur	Paramètre déclassant	N03	P	Chla		
Nogent-sur-Seine pont RN 19 (station RNB n° 012000)	1990 - 1995	1B	1A (O2 dissous, DCO) 1B (DBO <sub>5</sub> , NH <sub>4</sub> <sup>+</sup> ) 2 (O2 %)		N2	P1			/
Marnay-sur-Seine pont de la D68 (CSP)	1994	1B	/	/				20	48 - 9
NOXE Dival (Aube) lieu-dit « le Paradis » (CSP)	1993	1A	1A	/	N2	P3 (PO <sub>4</sub> )		14	27 - 7

Données hydrobiologiques 15 33 - 7 = IBGN *somme des taxons - groupe indicateur*

Observations complémentaires :

### Qualité physico-chimique et hydrobiologique de la Seine :

La qualité physico-chimique de la Seine en aval de la confluence de l'Aube est connue à Nogent-sur-Seine. Elle est de bonne qualité, conforme à l'objectif de qualité une bonne partie de l'année.

La qualité biologique de la Seine est bonne avec un peuplement de macro-invertébrés riche, polluosensible et abondant. Il faut noter que le protocole d'évaluation de l'IBGN arrive à sa limite d'application sur ce secteur de la Seine.

### Qualité physico-chimique et hydrobiologique de la Noxe :

La qualité de l'eau de la Noxe a été étudiée pour établir un point zéro en aval du rejet de la station d'épuration du centre pénitentiaire avant sa pleine activité. Les résultats de l'analyse physico-chimie traduisent une qualité de l'eau excellente (classe A). A noter, toutefois, la concentration importante de phosphates due aux rejets urbains malgré le raccord du hameau de Dival à la station d'épuration de Villenauxe-la-Grande.

L'analyse hydrobiologique sur la Noxe est caractéristique d'une zone de source : richesse taxonomique moyenne (27 familles recensées) et groupe indicateur élevé (7). Mais, la prédominance des espèces ubiquistes (Baetidae, Gammaridae, Hydrobiidae) et l'absence d'espèces polluosensibles sont les symptômes d'une amorce de dégradation de la qualité de l'eau. Il serait intéressant de réaliser de nouveau une analyse afin de suivre l'évolution du milieu.

## 3. Cycle thermique :

Aucune donnée de cycle thermique précise

## 4. Eutrophisation

Aucun phénomène d'eutrophisation observé

## 5. Rejets

### 5.1 - Rejets urbains

Commune	Réseau d'eaux usées	Réseau d'eaux pluviales	Réseau séparatif / unitaire	Capacité nominale	Population raccordée	Qualité rejet des eaux usées et pluviales
Marcilly-sur-Seine (1985)	Oui	Oui	Séparatif	1000 HE	670 HE	Qualité du rejet satisfaisante
Esclavolles-Lurey (1983)	Oui Commune raccordée : Conflans-sur-Seine	Oui	Séparatif	1430 HE	700 HE	Qualité du rejet plus ou moins satisfaisante du fait de départs épisodiques de matières en suspension

### 5.2 - Rejets industriels et divers

Aucun rejet industriel quantifié.

### 5.3 - Pollutions

Lieu	Nature (accidentelle, chronique, potentielle, insidieuse)	Origine	Caractéristiques	Impact
Marcilly-sur-Seine	Potentielle	Eaux usées des plaisanciers	Pollution organique	Rejets minimes actuellement mais l'impact peut être notable par l'augmentation du trafic de la navigation de plaisance

## HABITAT PISCICOLE ET PEUPELEMENTS

### 1. Habitat du poisson

Zone de reproduction et de refuge :

Pour les cyprinidés et les ésofidés, les zones de reproduction et de refuge sont les « noues » ou bras mort. Certaines de ces annexes hydrauliques font l'objet d'un projet de restauration et d'entretien.

Visite du 13/03/1997

Nom	Rive	Commune	Caractéristiques
Ferme du chemin des Prés (n Se A 1)	Gauche	Conflans-sur-Seine	Bras mort avec une communication en aval. Envasement à l'intérieur de la noue.
Noue station d'épuration (n Se A 2)	Droite	Conflans-sur-Seine	Bras mort avec une communication en aval envasée.
Les Voyons (n Se A 3)	Gauche	Marcilly-sur-Seine	Bras mort avec plusieurs réseaux situés dans une zone de marais et alimenté par une dérivation venant du Canal de Ravois. Communication de ces 4 bras plus ou moins bonnes. Alimentation par le ruisseau amont faible.
La Réserve (n Se A 4)	Droite	Conflans-sur-Seine	Grande noue avec une communication actuellement bonne mais qui s'envase. Frayères actuelles à sandre.
Le Bois d'en Bas (n Se A 5)	Gauche	Esclavolles-Lurey	Bras mort avec une communication aval en période de hautes eaux. Reproduction actuelle de cyprinidés et de brochets.
La Tourne Cul (n Se A 6)	Droite	Esclavolles-Lurey	Bras mort sans communication (remblais). Embroussaillage très important

Zone de frayères actuelles à truites fario sur la Noxe (Nesle-la-Reposte)

Qualité de l'habitat piscicole :

Les caractéristiques du lit mineur de la Seine sont diversifiées (tracé sinueux, écoulements, profondeurs, annexes hydrauliques), mais sont toutefois influencées par le Barrage de Conflans-sur-Seine (maintien d'un niveau d'eau constant). Les annexes hydrauliques sont des zones de reproduction et de refuge potentielles pour les cyprinidés et le brochet. Mais, la gestion hydraulique du barrage-réservoir Aube et Seine ont artificialisé le débit de la Seine et donc réduit les inondations du lit majeur (compartiment essentiel pour la reproduction du brochet) et les communications entre les annexes hydrauliques et le lit mineur.

La qualité de l'habitat piscicole de la Seine A est artificialisée.

## 2. Peuplement

### Piscicole :

Il n'y a pas de station RHP sur ce tronçon. La station RHP la plus proche se situe à Marnay-sur-Seine (Aube) depuis 1993. A cette station, les espèces dominantes sont les ablettes, les chevaines et les gardons qui représentent environ 40 % de l'effectif. Le brochet est bien présent du fait d'un habitat favorable (noues) avec un recrutement qui varie en fonction des conditions hydrauliques lors de la période de reproduction.

Le niveau typologique théorique (Verneaux 74) est B7-B8 qui correspond au niveau typologique calculé.

Or, la classe de qualité du peuplement piscicole est décrite comme passable par le CSP avec une abondance d'espèces généralistes et des classes d'âge perturbées.

Le sandre, bien que peu représenté dans les différentes des pêches de sondage étant un poisson se reposant dans les fosses, est présent sur tout le tronçon de la Seine A. Il s'adapte bien aux conditions du milieu et a une bonne reproduction. De plus, par une diminution du brochet dans ce secteur, de nombreux pêcheurs se reportent sur le sandre qui devient un poisson recherché.

Or, le sandre n'est pas protégé pendant sa période de reproduction où il est très facile à pêcher du fait de son comportement (le mâle garde le nid repérable facilement et est très agressif). Les risques de bucéphalose lavaires sont actuellement très faibles. Il serait alors nécessaire de protéger le sandre pendant sa période de reproduction s'étalant du 15 février au 15 mai.

Sondage piscicole (échantillonnage des juvéniles) en 1994 de juin à septembre dans la Seine à Conflans-sur-Seine entre les Noues « les Voyons » et « la Réserve » (CEMAGREF - CSP) :

Le peuplement piscicole des juvéniles a la même structure que le peuplement piscicole adulte de la station RHP de Méry-sur-Seine et de Marnay-sur-Seine. Il est dominé par les cyprinidés rhéophiles (chevaine, barbeau fluviale, goujon, hotu). Les carnassiers, brochets et perches, sont absents.

Sondage piscicole (échantillonnage des juvéniles) dans les annexes hydrauliques entre Marcilly-sur-Seine et Conflans-sur-Seine en 1994 de juin à septembre (CEMAGREF - CSP) :

Le peuplement piscicole des juvéniles est toujours dominé par les chevaines. Mais, la présence des espèces limnophiles diversifie le peuplement en place (brème commune et bordelière, rotengle, gardon, bouvière, perche), les espèces rhéophiles étant moins abondantes.

Le brochet est toujours faiblement représenté dans l'échantillonnage (mauvais recrutement en 1994). De par ces résultats, on peut souligner que les annexes hydrauliques sont des zones de reproduction et des zones de développement pour de nombreuses espèces de poissons rhéophiles et limnophiles.

Il faut signaler le nombre important de perches-soleil, espèce indésirable, dans « la Réserve ».

Macro-invertébrés :

Etude hydrobiologique depuis 1987 dans le cadre du « suivi de la qualité des eaux de la Seine » (convention EDF - CEMAGREF, source : rapport d'activité EDF 1997) :

MARNAY-SUR-SEINE		
	Juin 1997	Novembre 1997
Variété taxonomique	34	55
Groupe indicateur	Ephémères	Trichoptères à fourreaux larvaires
IQBG	10	13

Le peuplement de macro-invertébrés est diversifié à Marnay-sur-Seine du fait de la bonne diversité des supports (granulométrie diversifiée, végétation aquatique, éléments organiques grossiers). Le peuplement est dominé essentiellement par les crustacés Gammaridae, les diptères Chironomidae et Simulidae et les oligochètes.

La qualité IQBG en 1997 est moyenne. La valeur 10 de l'IQBG est attribuable à l'absence d'espèces les plus polluosensibles plutôt qu'à une faible variété taxonomique.

Depuis 1987, la qualité biologique à Marnay-sur-Seine est fluctuante conséquence d'une évolution des mosaïques d'habitat dans le temps liée au régime hydrologique.

Etude hydrobiologique à Marnay-sur-Seine en 1994 (CSP) :

Le peuplement de macro-invertébrés est composé de Plécoptères Taeniopterygidae, organisme polluosensible (groupe indicateur 9/9).

Il est très diversifié, composé des différents ordres d'insectes, des différentes familles de crustacés, de mollusques et de vers, offrant une source de nourriture correcte pour les poissons. Le protocole de l'évaluation l'IBGN arrive à sa limite d'application sur ce secteur de la Seine. Il serait alors intéressant d'appliquer l'IBGA (protocole d'échantillonnage pour la détermination de la qualité biologique pour les grands cours d'eau).

Autres espèces :

/

Prédation piscivore :

Hérons, cormorans

**ACTIONS SUR LE COURS D'EAU  
EN COURS OU EN PROJET**

Nature	Lieu	Date	Maître d'ouvrage
Programme pluriannuel d'entretien : gestion de la végétation rivulaire	Tout le tronçon	En cours	S.I.A de la Vallée de la Seine

**PECHE, PRODUCTION PISCICOLE  
ET LOISIRS**

**1. Activités halieutiques**

Mode de gestion et activités des AAPPMA ou sociétés de pêche : AAPPMA de Sézanne

Pression de pêche estimée : Moyenne sur la Seine du fait de la difficulté de pêcher en période de restitution.  
Forte dans certaines noues lors de la reproduction du sandre (absence de fermeture spécifique)

Repeuplement et alevinage : ?

**2. Production piscicole**

Néant

**3. Loisirs autres que la pêche**

Aviron, canoë-kayak  
Navigation de plaisance à Marcilly-sur-Seine

## BILAN

La qualité du peuplement piscicole de la Seine A est connue par les pêches de sondage effectuées à Marnay-sur-Seine (Aube) depuis 1993. Il a la même structure que celui de la Seine à Méry-sur-Seine (dominance des cyprinidés d'eaux vives, recrutement du brochet en fonction des conditions hydrologiques). Sa qualité est considérée comme passable en 1996 du fait d'un déséquilibre entre les espèces (abondance des espèces généralistes et faible représentation des espèces intolérantes) et d'une perturbation au niveau des classes d'âge.

Il faut signaler que le sandre, bien que faiblement représenté dans les pêches électriques, est présent sur ce tronçon de la Seine. Or, il n'est pas protégé pendant sa période de reproduction et la pression de pêche exercée sur ce dernier est forte dans certaines noues.

La qualité de l'habitat piscicole est dégradée depuis la création des barrages-réservoirs Seine et Aube conséquence de l'artificialisation des débits :

- la diminution des débits hivernaux et printaniers réduit les capacités d'accueil et les zones de reproduction dans le lit majeur et les annexes hydrauliques,
- l'augmentation des débits estivaux est néfaste à la croissance des alevins.

Le projet de restauration et d'entretien des bras morts permettra de rendre ou de maintenir ces zones de reproduction et de refuge fonctionnelles en rétablissant une communication en basses eaux avec le lit mineur. Il permettra aussi de diversifier l'habitat piscicole en favorisant les zones d'eaux calmes et donc l'implantation d'espèces piscicoles et de macro-invertébrés inféodés à ces zones.

La qualité de l'eau physico-chimique est globalement satisfaisante conforme à l'objectif de qualité 1B une bonne partie de l'année (station RNB à Nogent-sur-Seine dans l'Aube).

L'activité halieutique est moyenne sur la Seine car limitée en période estivale lors de la période de restitution des barrages-réservoirs Aube et Seine (courant, « eaux limoneuses »). Cependant, la pression de pêche exercée sur le sandre peut être forte en période de reproduction, espèce très facile à pêcher du fait de son comportement.

La Noxe, principal affluent de ce tronçon, est un cours d'eau salmonicole dans sa partie amont. D'une bonne qualité d'eau et propice à la reproduction de la truite fario, ce cours d'eau doit être préservé.

## SCHEMA DEPARTEMENTAL DE VOCATION PISCICOLE

Bassin versant : SEINE  
 Cours d'eau : SEINE  
 Tronçon : SEINE A  
 Référence des cartes :

### DETAIL DES ACTIONS A PROMOUVOIR

<u>CONSTATS</u>	<u>IMPACTS</u>	<u>ACTIONS A PROMOUVOIR</u>
<p><b><u>Qualité de l'eau</u></b>                      Qualité du rejet de la station d'épuration d'Esclavolles-Lurey plus ou moins satisfaisante du fait de rejets épisodiques de matières en suspension</p>	<p>Influence sur la qualité de l'eau en aval</p>	<p>L'ORCATE préconise une étude diagnostic du système d'assainissement afin de supprimer ces dysfonctionnements                      Maître d'ouvrage : District d'Anglure                      Appui technique : services de l'Etat</p>
<p><b><u>Habitat piscicole</u></b>                      Projet de restauration et d'entretien des annexes hydrauliques sur la Seine situées à la limite des 2 départements de l'Aube et de la Marne.</p>	<p>Maintenir en l'état les zones de reproduction et de refuge actuelles et diversifier l'habitat piscicole. Il existe des pressions sur ces milieux par le développement des peupleraies, des cultures et des extractions de granulats.</p>	<p>Mise en place d'un programme commun entre la Fédération de la Pêche de l'Aube et de la Marne.                      Préserver (ou restaurer) une bande rivulaire arborée (avec des espèces adaptées) dans le cadre des travaux de restauration des noues.                      Mise en place si nécessaire de mesures réglementaires de protection.                      Réalisation de pêches de sondage dans quelques noues avant et après la restauration afin de définir la colonisation et de perfectionner les méthodes de restauration.                      Maître d'ouvrage : FMPPMA                      Appui technique : services de l'Etat, CSP</p>

## SCHEMA DEPARTEMENTAL DE VOCATION PISCICOLE

Bassin versant : SEINE  
 Cours d'eau : SEINE  
 Tronçon : SEINE A  
 Référence des cartes :

### DETAIL DES ACTIONS A PROMOUVOIR

<u>CONSTATS</u>	<u>IMPACTS</u>	<u>ACTIONS A PROMOUVOIR</u>
<p><b><u>Peuplement piscicole</u></b>                      Le sandre est présent sur tout le tronçon. C'est un poisson recherché mais non protégé pendant sa période de reproduction</p>	<p>La pression de pêche est importante sur les frayères (Noue « la Réserve »)</p>	<p>Protection du sandre pendant sa période de reproduction (15 février au 15 mai) en instaurant une période de fermeture spécifique.                      La mesure devra être prise en concertation avec le département de l'Aube.                      Maître d'ouvrage : FMPPMA                      Appui technique : CSP</p>